



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

ALERTE

SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER POUR UN RISQUE VENTS VIOLENTS VIGILANCE JAUNE

Météo-France maintient le département des Ardennes en **vigilance JAUNE avec une situation météorologique à surveiller Vents Violents** pour un événement prenant effet du dimanche 20 février à 21h au lundi 21 février à 8h.

Situation :

Une perturbation très active provoque un coup de vent assez bref mais intense sur le département des Ardennes.

À son passage, les rafales de vent sont souvent comprises entre 80 à 100 km/h. Elles peuvent même atteindre les 110 km/h très ponctuellement et localement.

L'épisode de rafales les plus fortes est attendu à partir de 00h00 et ne dure que 1 à 2 heures.

À l'arrière de cette perturbation, le vent faiblira mais restera sensible avec encore quelques rafales entre 60 et 80 km/h jusqu'en début de matinée de lundi.

Conséquences possibles

- les toitures et les cheminées peuvent être endommagées
- des branches d'arbres risquent de se rompre
- les véhicules peuvent être déportés, la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière
- Des dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone entraînant des coupures

Conseils de comportement

- limitez vos déplacements
- limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules ou attelages sensibles aux effets du vent
- ne vous promenez pas en forêt
- en ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Privilégiez la sortie des containers poubelle en tout début de matinée
- installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments